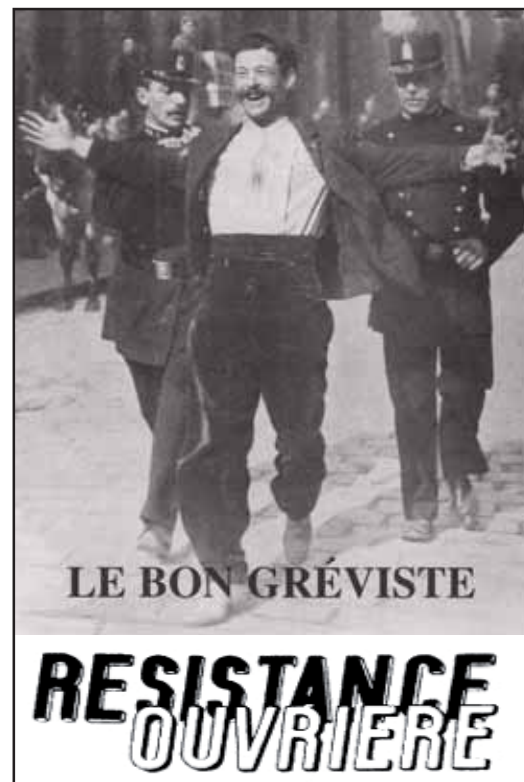


L'O

L'Ouest Syndicaliste

Informations syndicales de l'Union Départementale
CGT-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Numéro 741 - octobre 2023 - 59^{ème} année - 1,50 €



Israël-Palestine

POUR LA PAIX : CESSEZ-LE-FEU IMMÉDIAT !



Photo / Mahmud Hams / AFP

RASSEMBLEMENT À NANTES
MARDI 24 OCTOBRE 2023 À 18H00
Préfecture - Face au monument des 50 otages

Résultats d'élections
Novoform Machecoul
Sherwin Williams
Mécachrome Groupe
Damart

Assemblée générale
des Métaux de Saint-Nazaire



(Lire P.2)

Commission administrative
élargie du 16 octobre dernier



(Lire P.4)

Plus de 500 personnels et
militants mobilisés pour le
maintien des établissements
médico-sociaux de Mindin
à Saint-Brévin



(Lire P.5)

Territoriaux
de Basse-Goulaine
FO appelle les personnels
à la grève ce 19 octobre



(Lire P.6)

Refus d'obtempérer !
Dossier rédigé
par Jacques Moisan

(Lire P.7)

La Vie des Syndicats

■ Novoferm Machecoul

100 % de représentativité dans les 3 collèges



Jean-Noël Ardouin (à gauche), secrétaire du syndicat des Métaux de Machecoul et Laurent Michaud (à droite), FO Novoferm.

Les élections se sont tenues le 10 octobre dernier à Novoferm, une entreprise de la métallurgie située à Machecoul. FO a présenté des listes complètes dans les 3 collèges et obtenu 100 % de représentativité. FO récupère les 11

sièges de titulaires et 11 sièges de suppléants. Ces résultats démontrent que les salariés, depuis plusieurs années, maintiennent leur confiance envers le syndicat Force-Ouvrière. ■

■ Mécachrome Groupe

FO devient majoritaire

Les élections professionnelles au sein du groupe Mécachrome se sont tenues le 5 octobre dernier. FO a obtenu 52 % de représentativité. Elle devient majoritaire et reste la première organisation syndicale du groupe. À titre d'exemple, l'entreprise Mécachrome à

Herbignac (anciennement Chatal), alors que FO n'y était pas implantée et que la CFDT y pesait 80 % des voix lors des élections 4 ans auparavant, c'est désormais FO qui pèse 80 % de représentativité. Et une section syndicale a aussitôt été créée. ■

Etablissements	Vote
Amboise-Bully (37)	96
Aubigny (18)	152
Herbignac (44)	82
Launaguet (31)	64
Montauban (82)	114
Nantes (44)	13
Sablé (72)	157
Total sur 1330 bulletins	678

■ Métaux de Saint-Nazaire

Une assemblée générale sous le signe du développement



Le 26 septembre dernier, le syndicat FO des Métaux de Saint-Nazaire et Région a tenu son Assemblée générale dans les locaux de l'Union locale. Les camarades Paul Ribeiro et Adrien Leclerc représentaient à cette occasion respectivement la Fédération FO de la Métallurgie et l'Union départementale FO de Loire-Atlantique.

Dans son rapport d'activité, Sylvain Hérisson, secrétaire du syndicat, a fait état du développement syndical, tant du point de vue de l'augmentation des adhésions que de celui du nombre des sections et implantations sur le secteur nazairien. Pas moins de 18 sections et implantations FO, dont les dernières, Armtop et Mécachrome Herbignac, s'ajoutent à cette liste : Arcal, Airbus Atlantic Montoir, Blondel, CSE Airbus Atlantic

Montoir, Chantiers de l'Atlantique, Construction Navale Industrielle, Daher, Eiffage énergie, Figeac, General Electric, Safran, Secauto, Seico, Segula Global Services, SMCT, Airbus Atlantic Saint-Nazaire.

Là où notre organisation syndicale est implantée, FO est bien souvent majoritaire avec, parmi les priorités, la syndicalisation dans les trois collèges et la présence sur le terrain malgré le fait que les ordonnances Macron aient drastiquement réduit les moyens syndicaux. Plus que jamais, FO est le syndicat de la fiche de paie, pour des vraies augmentations de salaires, finançant notre protection sociale (salaire différé), et une meilleure retraite. ■

■ Sherwin Williams

FO obtient deux élus au CSE



Yacine Boughanem (à gauche), élu titulaire FO à Sherwin Williams, Véronique Bréger (au centre), secrétaire du syndicat FO du Textile de Nantes et région et Samy Babou (à droite), élu suppléant FO à Sherwin Williams.

Dans cette entreprise de la Chimie de Nantes, FO commence à s'implanter. La section syndicale a notamment présenté des candidats au 1^{er} collège lors des élections professionnelles qui se sont tenues le 12 octobre

dernier. Certes, FO n'a pas atteint à ce stade les 10 % de représentativité mais, pour la 1^{ère} fois, FO a obtenu des sièges au CSE : Yacine Boughanem et Samy Babou, respectivement élus Titulaire et Suppléant. En avant ! ■

Congrès des services publics et de santé Du 2 au 6 octobre 2023 à Dijon



Belle délégation de nos camarades FO de Loire-Atlantique au Congrès de la Fédération FO des

Services Publics et de Santé qui s'est tenu du 2 au 6 octobre 2023 à Dijon. ■

■ Damart

Près de 20 % de représentativité



Yvelise Deppen, Déléguée syndicale FO Damart

Les élections professionnelles au sein de Damart se sont déroulées le 15 septembre dernier.

Au premier tour, FO a obtenu 18 % de représentativité globale avec des candidats dans les trois collèges. Le quorum n'ayant pas été atteint, un deuxième tour a été organisé le 29 septembre pour le premier collège.

FO a obtenu 3 titulaires et 2 suppléantes. ■

Site : force-ouvriere44.fr – Blog : fo44.org

LE SITE D'INFORMATIONS DE VOTRE

UNION DEPARTEMENTALE



Communiqué de presse confédéral du 09/10/2023

FO

Israël - Palestine - Cessez-le-feu immédiat !

FO constate et déplore malheureusement une nouvelle fois que le conflit et les violences l'emportent entre Israël et la Palestine.

À nouveau, FO en appelle à ce que la communauté internationale agisse effectivement pour que cessent immédiatement les violences dont sont principalement victimes les populations civiles, les travailleurs et leurs familles dont beaucoup d'enfants.

Un cessez-le feu immédiat, l'arrêt des hostilités et l'établissement des conditions assurant à la population

de vivre en sécurité et d'accéder aux besoins fondamentaux (soins, alimentation, logement) sont indispensables.

Avec la Confédération Syndicale Internationale, FO considère que la solution acceptable et durable est la mise en oeuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité des Nations unies et le lancement de négociations pour l'établissement des conditions économiques et sociales indispensables à la coexistence pacifique et en démocratie des États israéliens et palestiniens. ■

Communiqué du 09/10/2023

de l'Union départementale CGT-FO de Loire-Atlantique

FO 44

Israël - Palestine : il faut un cessez-le-feu immédiat !

L'Union départementale C.G.T.-Force-Ouvrière de Loire-Atlantique condamne l'escalade de violences au Proche-Orient et réaffirme son soutien et sa solidarité à l'égard de la population, des travailleurs palestiniens et israéliens, et de leurs syndicats.

Comme citoyen chacun peut avoir son opinion et avoir la possibilité de la défendre comme il l'entend.

Des hommes et des femmes sans armes sont abattus, des escouades d'avions bombardent en continu des civils. Voilà qui, dramatiquement, confirme la position traditionnelle de notre Confédération dans toutes les guerres et les conflits armés en ce moment au Moyen-

Orient, en Ukraine ou ailleurs : ce sont les travailleurs, les jeunes, les populations qui sont les principales victimes.

C'est pourquoi l'Union départementale C.G.T.-Force-Ouvrière de Loire-Atlantique soutient et approuve toutes les voix d'où qu'elles viennent qui demandent un cessez-le-feu immédiat. D'abord et avant tout pour protéger, sauver les travailleurs et les populations.

Elle attire l'attention sur les réactions et les postures qui viseraient à utiliser ces drames humains à des fins partisans, pendant que des hommes et des femmes meurent. ■

Communiqué des organisations syndicales du département
FO, CGT, FSU et Solidaires du 20/10/2023

FO

cgt

FSU

Solidaires

Israël - Palestine

Pour une paix durable, cessez-le-feu immédiat !

Nos organisations syndicales respectives ont toutes communiqué sur la situation dramatique en Israël et en Palestine.

Toutes appellent à un cessez-le-feu immédiat et à la recherche de la paix.

Pour la paix, contre les crimes de guerre à l'encontre des populations civiles, pour un cessez-le-

feu immédiat, pour l'arrêt des bombardements et la levée du siège de Gaza, les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires de Loire-Atlantique appellent à rejoindre le rassemblement :

Mardi 24 octobre à 18h00
Préfecture à Nantes
(face au monument des 50 otages)

DERNIÈRE MINUTE (20 octobre - 11h00)

Nous condamnons l'interpellation au petit matin du secrétaire de l'UD CGT 59 et de la secrétaire administrative, accusés « d'apologie du terrorisme ». Nous exigeons leur libération immédiate.

Michel Le Roc'h

L'OS - L'Ouest Syndicaliste

Bimensuel de l'UD CGT-FO 44 - 59^{ème} année
CPPAP : 0521.S.07829

Membre fondateur : Alexandre Hébert

Directeur : Michel Le Roc'h

Rédacteur en chef : Adrien Leclerc

Bourse du Travail F. Pelloutier - 2 Place de la Gare de l'Etat - 44200 Nantes

Tél.02 28 44 19 00 - Fax.02 40 35 49 46 - force-ouvriere44.fr

E-m@il Ovest Syndicaliste : ouestsyndicaliste@fo44.fr

E-m@il UD-FO : udfo44@force-ouvriere.fr

é

L'édito par Michel Le Roc'h,
secrétaire général de l'Union départementale
C.G.T.-Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Cessez-le-feu immédiat !

« Notre Union Départementale a réuni lundi dernier 16 octobre une assemblée de ses syndicats (Commission Administrative élargie) en présence de 350 militants et de Patrick Privat (trésorier confédéral) à Saint-Brévin. Nous y avons discuté bien entendu de la situation nationale au moment où se tenait la conférence sociale.

Mais nous avons également discuté de ce conflit effroyable qui touche Israël et la Palestine. Il y a une semaine, 48 heures après l'attaque meurtrière du Hamas et la prise d'otages, le bureau de notre Union départementale publiait un communiqué intitulé « cessez-le-feu immédiat » que chacun trouvera dans ces pages.

Depuis, il y a ces bombardements sanglants sur Gaza qui tuent jusqu'aux enfants (1 000 à l'heure actuelle), sans compter le terrible blocus qui jette dans l'effroi des centaines de milliers de palestiniens qui fuient à travers les rues dévastées de la ville de Gaza. Plus de 1 300 bâtiments ont été complètement détruits. Et le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu assure que les frappes en cours n'étaient que « le début ». Le gouvernement israélien a clairement indiqué son intention de décimer ceux qu'il qualifie « d'animaux humains ». La rapporteuse spéciale des Nations Unies, Francesca Albanese, a alerté l'ONU sur un risque de « nettoyage ethnique » à Gaza et appelle à un « cessez-le-feu ».

Et puis mardi 17 octobre, près de 500 personnes ont été tuées dans la destruction d'un hôpital dans la bande de Gaza, sans que l'on ne connaisse encore l'origine de la frappe.

Combien de temps ce massacre va-t-il durer ?

C'est cette situation dramatique pour les peuples du Proche-Orient qui nous a conduit à proposer un rassemblement « pour la paix, pour un cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des bombardements et la levée du siège de Gaza ». Celui-ci se

déroulera mardi 24 octobre à 18h00 à Nantes devant le monument des 50 otages près de la Préfecture, à l'appel notamment de plusieurs organisations syndicales.

À l'occasion de cette Commission Administrative, nous avons également évoqué l'assassinat de cet enseignant vendredi dans un lycée à Arras, 3 ans après celui de Samuel Paty. Notre Union départementale s'est associée à l'hommage qui lui a été rendu, mais a refusé de participer à l'opération « d'union nationale » montée de toute pièce par le ministre de l'Éducation nationale Gabriel Attal. « On ne peut pas mépriser les enseignants à longueur d'année et affirmer qu'on veut les protéger » a déclaré l'historien Christophe Naudin, rescapé du Bataclan, professeur d'histoire-géographie et membre du jury du prix Samuel-Paty dans une tribune du journal l'Obs le 15 octobre. Qui peut croire ce gouvernement quand il déclare vouloir protéger l'École et ses enseignants alors qu'il s'apprête à dégrader le 49.3 pour la treizième fois depuis un an pour faire passer le budget en force qui prévoit la suppression de 2 500 postes à la rentrée 2024. Ces nouvelles suppressions s'inscrivent dans la continuité du dernier quinquennat (7 900 suppressions d'emplois pour 96 000 élèves de plus), sans compter les près de 1600 perdus en 2023.

Après notre Commission Administrative, nous avons rejoint les agents de Mindin, en grève pour défendre leurs revendications. À plus de 500, nous avons manifesté sur le pont de Saint-Nazaire. Chacun trouvera dans ce numéro le reportage de cette mobilisation. Quel est l'objectif du gouvernement et du Conseil départemental ? Le bien-être des résidents, de leur famille et des agents ? Permettez-nous d'en douter. En tout état de cause, contre cette politique destructrice et pour le maintien de toutes les places à Saint-Brévin, nous faisons le serment que nous irons jusqu'au bout et que nous gagnerons !

Après l'exposé du secrétaire général (publié sur le site internet

de l'Union Départementale), 13 camarades sont intervenus dans la discussion, évoquant les élections professionnelles, le renforcement du syndicat et les négociations salariales. Rappelons qu'avec l'inflation, les salaires réels dans le secteur privé ont reculé, notamment de 2,9 % au seul deuxième trimestre 2022. C'est pire encore dans le secteur public après un gel du point d'indice pendant plus de cinq années.

Le jour même se tenait donc la conférence sociale, Frédéric Souillot y a présenté nos revendications. Nos demandes sur le SMIC et l'échelle mobile des salaires ont été repoussées dès la mi-journée par le ministre de l'Économie (il n'a même pas jugé utile de proposer un coup de pouce). La Première ministre de son côté s'est contentée de vagues promesses, en particulier sur la conditionnalité des aides publiques. Nous ne sommes pas surpris ! Cette dernière a même proposé la mise en place d'un « haut conseil des rémunérations » dont l'objectif est dans la réalité de contenir les salaires dans un cadre « raisonnable » bien en dessous de l'inflation. C'est la fameuse politique des revenus, mise en œuvre dès 1982 avec Delors. Elle nécessite pour être efficace d'associer les organisations syndicales.

Alors, il n'y a qu'une seule direction à prendre : dénoncer cette mascarade et préparer l'étape suivante, c'est-à-dire le rapport de force et la mobilisation.

Une seule satisfaction dans la dernière période, celle de l'accord Agirc-Arrco. Nous avons obtenu 4,9% d'augmentation au 1^{er} novembre, la suppression du coefficient de solidarité (bonus-malus) de manière totale et pour tous ! Le malus sera supprimé à compter du 1^{er} décembre 2023 pour les nouveaux retraités. Et ce qui est important, c'est le refus de la tentative de hold-up du gouvernement pour financer les petites retraites, ce qui met la Première ministre en colère et c'est bon signe ! ■

ABONNEZ-VOUS !!!

Informations syndicales de l'Union Départementale CGT-FORCE OUVRIERE de Loire-Atlantique

ABONNEMENT ANNUEL - Tarifs 2023

- Abonnement GROUPE 1 (Instance, Bureau, Conseil) : 15 Euros
- Abonnement GROUPE 2 (Syndicat complet) : 12 Euros

Structure
Trésorier
M@il / Tél.

Reçu ☐ OUI ☐ NON

Merci de joindre la liste des nouveaux abonnés (noms/prénoms/adresses/tél.) sur fichier Excel et de l'adresser par M@il : abosyndicaliste@fo44.fr

- Abonnement individuel : 30 Euros

Nom/Prénom
Adresse

M@il / Tél.

Reçu ☐ OUI ☐ NON

Règlement à adresser à : UD CGT-Force Ouvrière - L'Ouest-Syndicaliste - 2, pl. de la Gare de l'État
44200 Nantes et à libeller à l'ordre de « L'Ouest Syndicaliste »

La Commission administrative élargie a réuni près de 350 militants le 16 octobre dernier à Saint-Brévin

La tribune (de gauche à droite) : Gisèle Le Marec, membre du Bureau de l'UD CGT-FO 44 - Mathieu Cornillaud, trésorier de l'UD CGT-FO 44 - Claire Compain, présidente de l'UDR CGT-FO 44 - Adrien Leclerc, secrétaire adjoint de l'UD CGT-FO 44 - Patrick Privat, trésorier confédéral - Michel Le Roc'h, Secrétaire général de l'UD CGT-FO 44 - Anne-Cécile Trégret, archiviste de l'UD CGT-FO 44 - Yann Couroussé, secrétaire adjoint de l'UD CGT-FO 44 - Laurent Narzic, Secrétaire du syndicat FO des Établissements de Mindin - Yann Le Fol, Secrétaire de l'Union Locale CGT-FO de Saint-Nazaire et du GD Santé.



« **A**vant l'été et malgré la mobilisation de millions de salariés, Emmanuel Macron a décidé de promulguer sa loi sur les retraites et voler 2 ans de leur vie aux travailleurs. Les mesures prises cet été ou annoncées en cette rentrée, ne laissent aucune place au doute : Le président de la République veut poursuivre dans la même direction, abaisser le coût du travail et détruire nos droits et acquis. [...]

Les 500 plus grandes fortunes de France cumulent 1 170 milliards d'euros de richesses. Cela représente 45 % du PIB. En 2000, ce n'étaient que 10 % de la richesse nationale. Dans le même temps, une personne sur cinq est en situation de pauvreté monétaire. Un tiers des Français, étranglés par la hausse des prix déclarent ne plus manger à leur faim et le nombre de bénéficiaires des restos du cœur a bondi de 25 % en un an. Entre août 2021 et août 2023, les prix à la consommation ont globalement

grimpé de 10,5 % en France. À titre d'exemple pour l'alimentation, c'est +11,2 % en 1 an et + 20 % sur deux ans. [...]

C'est cela la situation mes camarades et il y a là une volonté d'affrontement dans tout cela. Le gouvernement ne cherche pas à discuter mais à imposer sa politique et c'est de ça qu'il faut partir. Il n'hésite pas à utiliser un arsenal répressif et autoritaire contre tous ceux qui cherchent à s'opposer à ses décisions. Il interdit même des rassemblements et manifestations pacifiques. Et cela constitue une menace pour la démocratie et l'existence même du syndicalisme libre et indépendant. [...] Au-delà de ce côté autoritaire et dans un même mouvement, le président de la République tente de neutraliser les organisations syndicales. Avec raison, la confédération a décidé de ne pas se rendre au conseil national de la refondation pour ne pas être instrumentalisée par un gouvernement qui ne répond à aucune

Extraits de l'intervention de Michel Le Roc'h, secrétaire général de l'Union départementale C.G.T. Force Ouvrière de Loire-Atlantique

Intervention complète sur le site Internet de l'UD FO 44

de nos exigences.

Le président de la République, qui a de la suite dans les idées, a alors proposé la tenue d'une conférence sociale. Elle se tient en ce moment même. Le Comité Confédéral National a décidé d'y participer et de présenter nos revendications. Les revendications vous les connaissez : ouverture de négociations pour l'augmentation des salaires, pensions, etc. au minimum au niveau de l'inflation. Nous ne sommes pas dupes de ce qui ressortira de cette conférence. Macron cherche à nous mouiller et à « s'acheter une conduite » en prétendant engager un dialogue social, c'est une évidence. [...]

Un dernier mot sur la mobilisation. L'action commune sur la revendication sans ambiguïté de retrait de la réforme

des retraites a été un puissant levier pour la mobilisation de janvier à mai. Elle n'a cependant pas permis de gagner. Fin février et face au mépris du gouvernement, notre confédération avait proposé d'élever le niveau de la mobilisation, en sortant des journées d'action isolées et en proposant la reconduction de la grève les 7, 8 et 9 mars. Cette proposition ne s'est pas imposée. En l'absence de blocage du pays par la grève, le président de la République, déterminé à aller jusqu'au bout, a pu louvoyer. C'est bien entendu une leçon pour l'avenir.

L'appel « unitaire » à une journée le 13 octobre, sans revendications précises et sans cibler le gouvernement, avait laissé bon nombre de militants

dubitatifs. Nous y avons participé mais cette journée ne restera pas dans les annales.

Cependant, il y a une certitude: il faudra bien autre chose que cette journée européenne pour mobiliser la classe ouvrière et gagner sur les revendications. À terme, le syndicalisme rassemblé sans revendications est un piège mortel pour le syndicalisme libre et indépendant. Afin de reprendre la main, le CCN a décidé d'organiser des meetings départementaux ou des assemblées de militants avec au centre la bagarre revendicative sur les salaires, les services publics, la protection sociale et les retraites. [...]

LES INTERVENANTS À LA TRIBUNE



De g. à d. : Yann Le Fol, Groupement départemental des services de Santé FO et secrétaire de l'Union locale de Saint-Nazaire - Laurent Narzic, FO Établissements de Mindin - Anne-Cécile Trégret, FO Pôle Emploi - Gisèle Le Marec, FO Région Pays de Loire - Éric Deniset, FO Action sociale - Chrystelle Tonnelier, FO DGFIP - Denise Étoundi, FNEC FP FO - Erwan Lever, FO Carsat - Patricia Pledel, FO Carrefour Beaujoire - Tony Gilbert, FO CHU Nantes - Sylvain Hérisson, FO Métaux Saint-Nazaire - Claire Compain, UDR FO - Laurent Juino, FO EDF - Fabrice Bouron, FO Territoriaux - Patrick Privat, Trésorier confédéral.

Plus de 500 personnels et militants mobilisés pour le maintien des établissements médico-sociaux de Mindin à Saint-Brévin

Après le succès de la commission Administrative élargie, l'ensemble des militants se sont donnés rendez-vous pour soutenir les travailleurs de Mindin mobilisés contre le projet d'éclatement qui menace leurs établissements⁽¹⁾. Un rassemblement a tout d'abord eu lieu à 13h15 en face du site.



Laurent Narzic, secrétaire du syndicat FO des Établissements de Mindin, a pris la parole le premier, rappelant le contexte de cette mobilisation : « On a fait le 18 juillet dernier une demande officielle de rencontre auprès de l'ARS des Pays de la Loire et du Conseil départemental de Loire-Atlantique, en commun avec l'UD FO 44. À ce jour, nous n'avons de leur part aucune réponse. Bien qu'on ait déposé depuis un préavis de grève, bien qu'on ait annoncé la mobilisation d'aujourd'hui sur le pont de Saint-Nazaire, ils n'ont pas jugé utile de nous rencontrer. Ils ne veulent tout simplement pas discuter avec nous des enjeux : les enjeux pour les professionnels, les enjeux pour les résidents, les enjeux économiques avec les pertes d'emplois supposées, ainsi que les enjeux sur le département qui sont très importants, puisqu'il manque quantité de places d'accueil :



« Nous faisons le serment que nous irons jusqu'au bout et que nous gagnerons ! »

1 000 places pour les enfants, 1 200 places pour les adultes⁽²⁾. Ils veulent juste nous délocaliser aux 4 coins du département et puis ils vont à fond dans leur idéologie et y a pas à discuter. [...] C'est une attitude honteuse de nous traiter avec autant de mépris. Pour autant, on n'est pas tout seuls dans ce combat qui dépasse largement le cadre local. On est même carrément dans un cadre national puisque nous avons aujourd'hui la présence de Patrick Privat, trésorier confédéral FO et qui est venu depuis Paris pour nous soutenir dans ce combat. Nous avons également Michel Le Roc'h, secrétaire général de l'UD FO 44, ainsi que Yann Le Fol et Benjamin Delrue, respectivement «départemental» et «régional» FO Santé. On a également de nombreux camarades qui sont venus de toute la Loire-Atlantique et même au-delà ».



Ce fut ensuite au tour de **Michel Le Roc'h** d'intervenir pour l'UD FO 44, rappelant l'ampleur du rejet qui s'exprime contre ce projet : «La commune de Saint-Brévin, avec Yannick Morez à sa tête (aujourd'hui Dorothée Pacaud), soutenu par toutes les communes du « sud estuaire » a décidé dès 2019 de mettre à disposition des terrains permettant

une relocalisation complète des structures actuelles sur Saint-Brévin même. Les représentants des familles et des agents se sont prononcés pour. Alors, pour quelles raisons obscures l'ARS (c'est-à-dire le gouvernement) et le Conseil départemental s'entêtent-ils ? Les résidents sont totalement intégrés ici à Saint-Brévin, dans un joli cadre, alors pourquoi vouloir les délocaliser ? »

Puis, pointant l'hypocrisie d'une telle décision, il souligne : « La décision unilatérale et sans concertation d'éclater Mindin a été prise suite à un arrêté du préfet, en raison des risques de submersion du site et du danger pour les personnes vulnérables. [...] Et puis il y a eu enquête. Le commissaire-enquêteur a donné son feu vert pour que des travaux soient entrepris. Et la digue qui protège Mindin a été surélevée (les travaux de plus d'un

million d'euros sont en cours de finition). Le commissaire-enquêteur, dans sa conclusion avant les travaux, avait déclaré, je cite : « après travaux, les bâtiments existants n'auront plus besoin de mesures de réduction de la vulnérabilité ou de protection spécifique ». Qu'en disent l'ARS et le Conseil départemental ? Eh bien, ils continuent de s'entêter. Alors camarades, quel est l'objectif du gouvernement et du Conseil départemental ? Le bien-être des résidents, de leur famille et des agents ? Permettez-moi d'en douter. En tout état de cause, contre cette politique destructrice et pour le maintien de toutes les places à Saint-Brévin, nous faisons le serment que nous irons jusqu'au bout et que nous gagnerons ! » ■



Vers 14 heures, personnels et militants ont pris la direction du pont de Saint-Nazaire où une distribution de tracts était organisée. Une opération accueillie par les coups de klaxon enthousiastes des automobilistes.

⁽¹⁾ En 2019, l'Agence régionale de santé (ARS) et le Département, les deux financeurs de Mindin, ont annoncé leur volonté de « relocaliser » les trois établissements, au motif d'un « risque de submersion ». Ces derniers seraient répartis dans trois communes de Loire-Atlantique : Saint-Brévin (sur un autre site), Bouaye, ainsi qu'une commune de l'agglomération nazairienne.

⁽²⁾ Avec 650 résidents accueillis (dont 150 de jour), Mindin représente la moitié des places d'accueil de personnes handicapées en Loire-Atlantique.

■ Territoriaux de Basse-Goulaine

FO appelle les personnels à la grève ce 19 octobre



● Extraits du tract FO d'appel à la grève

Arrêtons cette mascarade !

Depuis avril 2023, nous avons débuté un mouvement social suite au manque de considération et à la gestion « non conventionnelle » des agents municipaux de la ville de Basse-Goulaine.

Le mal-être au travail est ressenti dans les différents services de la commune et nous avons déjà alerté la population suite à diverses actions menées ces derniers mois et au mouvement de grève des services techniques du 19 au 23 juin 2023.

Depuis le début des mandats, ce sont 24 agents qui sont partis et 2 adjoints qui ont démissionné (dont une élue et un conseiller de la majorité ayant refusé de signer la motion de soutien à Monsieur le Maire lors du conseil municipal de juin). D'autres

sont partis pour surmenage, manque de considération ou « gestion de l'humain qui va à l'encontre de leurs valeurs » évoquant « un contexte de souffrance au travail ».

Il avait été fait état « d'une gestion despotique et monarchique du maire ». (...).

Un agent a été agressé verbalement en tant que délégué du personnel Force Ouvrière. Celui-ci a déposé une main courante à l'encontre de son responsable hiérarchique. Quelles suites ont été données par Monsieur le Maire face à ce genre de comportement ? (...)

Malgré des tentatives de la part du personnel d'ouvrir un dialogue social et de faire évoluer la situation de manière collaborative, nous nous

questionnons sur l'élaboration du cahier des charges des audits car le contexte ainsi que les problèmes rencontrés n'ont pas été clairement énoncés par la mairie, pareillement pour les objectifs. (...)

Pour toutes ces raisons, les agents de Basse-Goulaine ont décidé de faire grève ce jeudi 19 octobre 2023.

Nos revendications ne changent pas :

- Un environnement de travail sain
- Une reconnaissance des agents au service de la population
- Une meilleure attractivité de la commune pour que des agents soient recrutés et aient l'envie de rester dans la collectivité

■ 13 octobre 2023

FO a participé aux mobilisations



L'Union départementale FO de Loire-Atlantique était présente lors des mobilisations du 13 octobre. Elle a réaffirmé à cette occasion ses revendications d'abrogation de la réforme des retraites et de

l'augmentation générale des salaires. 4 000 personnes ont défilé à Nantes et 1 500 à Saint-Nazaire. Un rassemblement a également été organisé à Châteaubriant.



Communiqué de la FNEC FP FO du 13/10/2023

Ce vendredi 13 octobre 2023, un professeur d'un établissement d'Arras a été assassiné durant son service. Deux autres personnels (un professeur, un agent technique) ont été gravement blessés.

La FNEC-FP-FO adresse ses sincères condoléances et tout son soutien aux familles, aux proches, aux personnels et aux élèves de l'établissement dont elle partage l'effroi.

Pour la FNEC-FP-FO, cet événement tragique souligne une nouvelle fois la nécessité de protéger, autrement que par des discours, l'École publique et ses personnels qui mettent leur vie au service du droit à l'instruction des élèves.

Trois ans après le meurtre de Samuel Paty, comment se fait-il que l'on puisse entrer dans un lycée avec une arme ? Comment se fait-il que l'on puisse tuer un professeur de l'enseignement public, blesser des personnels ?

Comment se fait-il que le ministre Jean-Michel Blanquer se soit opposé pendant 8 mois après l'assassinat de Samuel Paty à ce que le Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail (CHSCT) se réunisse dans l'académie de Versailles pour mener l'enquête prévue dans les prérogatives de cette instance ? L'École publique doit être une enceinte protégée.

Pour cela il faut les postes statutaires nécessaires et arrêter d'en supprimer.

Nous avons maintes fois rappelé que le Statut général des fonctionnaires est le garant de leur indépendance. Chercher à détruire le Statut, ce n'est pas un service rendu aux personnels qui, au contraire, exigent d'être protégés et que leurs droits soient renforcés. Et pourtant, trois ans après l'assassinat de Samuel Paty, la loi de Transformation de la Fonction publique demeure...

Nous demandons au ministère de prendre ses responsabilités en donnant le message clair que la Formation spécialisée sera convoquée dans les plus brefs délais, et que tous les moyens soient donnés pour accompagner les familles, les personnels et les élèves.

La FNEC-FP-FO soutient tous les personnels qui décident de se réunir pour établir toutes leurs revendications en défense de l'École publique et exiger l'appui inconditionnel de l'employeur lorsqu'une protection fonctionnelle est demandée.

Le ministre a décidé une journée d'hommage à Samuel Paty lundi prochain. Nous demandons que la liberté pédagogique des personnels soit respectée.

Pour que de tels événements ne se reproduisent pas, il faut que tous les moyens exigés par les personnels et leurs syndicats soient donnés : c'est de la responsabilité du ministre. ■

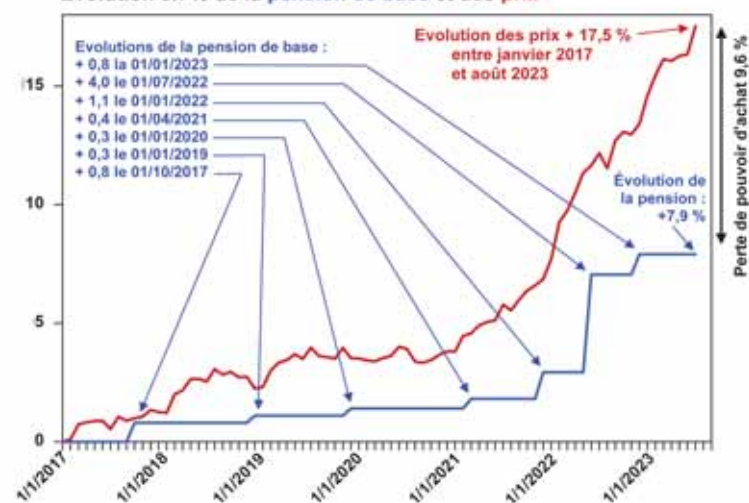


● Rassemblement et manifestations le 24 octobre

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les années du Président Emmanuel Macron ont fait perdre 9,6 % et l'équivalent de 2,4 mois de pension, et même, pour celles et ceux qui ont subi l'augmentation de la CSG au 1^{er} janvier 2018, 11,5 % et 3,6 mois de pension !

Tout cela parce qu'il refuse d'appliquer la loi (Article L161-25 du Code de la Sécurité sociale) qui stipule que les pensions doivent être revalorisées au niveau de l'inflation.

Évolution en % de la pension de base et des prix



Et la somme des pertes pendant les 80 mois de cette période s'élève à 2,4 mois

Pour les personnes en retraite ayant subi l'augmentation de la CSG de 25 % en 2018, les pertes s'élèvent à 3,6 mois, et la différence entre la pension et les prix de 11,5 %

Le gouvernement vient d'annoncer une revalorisation des pensions de 5,2 %

► 10 % immédiatement et négociation pour rattraper le pouvoir d'achat perdu !

Les retraité.e.s le diront haut et fort **le 24 octobre** par des rassemblements et des manifestations partout.

À 11h00 devant la sous-Préfecture de Saint-Nazaire

À 14h30 devant la Préfecture de Nantes

À Paris, le rassemblement, au plus proche de Matignon, ira porter les cartes-pétitions à Madame Borne.



Refus d'obtempérer !

par Jacques Moisan

Paru sur le site de l'UD, page Histoire :
force-ouvriere44.fr

Le 14 juillet 1789 vient de loin. Dans « la rébellion française, mouvements populaires et conscience sociale, 1661-1789 », l'historien Jean Nicolas établit une interminable liste de « rébellions » (8 500 ! l'auteur ne tient pas compte de quantités de « faits divers » qui mobilisent moins de cinquante « émeutiers »), rébellion contre l'« ordre » monarchique. Les rapports des employés du roi que l'auteur a scrupuleusement décortiqués, parlent de : troubles, tumultes, désordres, voire tapages, bacchanales, carillons ou mutineries. Le mot *populace* désigne le plus souvent le peuple, par définition, ignorant, barbare, brutal, et surtout, séditieux, incapable de comprendre les bienfaits de la politique des « élites » ... un peu comme les gilets jaunes de notre époque. Les « émeutes » jalonnent cette longue période de 128 ans. Le vocabulaire des partisans de l'ordre monarchique d'avant 1789 recoupe, en partie, le vocabulaire des

partisans du maintien de la V^{ème} république, de la « stabilité » de « nos institutions », comme ils disent.

1661-1789, c'est aussi, déjà, l'époque de guerres presque permanentes. « Cinquante-sept années de guerres entre 1661 et 1789 ». Les forces de l'« ordre » se livrent à de véritables « rafles » qui provoquent la résistance active des pauvres embrigadés pour la défense de Dieu et du Roi, ou l'inverse. « Les victimes sont conduites, enchaînées en des lieux secrets ».

Quelques recruteurs trop zélés y récoltent quelques bleus et bosses. Mince consolation. D'autres y laissent la vie. Comme l'écrit le Monde, « les peuples sont injustes ».

Les législations liberticides s'accumulent mais produisent parfois encore plus de colère. Un exemple parmi une multitude d'autres. En 1719, à Paris une sentence de police interdit aux compagnons cordonniers de s'« assembler en plus grand nombre de

trois sous peine de fouet et d'être bannis de la ville ». Le roi, sa cour, ses nobles et ses prêtres qui viennent à peine de remiser l'arsenal des tortionnaires de l'inquisition, mais qui brûlent encore des « sorcières » (l'église catholique s'acharne particulièrement sur les femmes, c'est à la faute à Ève), craignent comme la peste et peut-être plus encore, le rassemblement au grand jour des opprimés. Et surtout leurs tentatives d'organisation.

Ce n'est pas un hasard si la bourgeoisie révolutionnaire s'en est pris avec la loi le Chapelier au droit de coalition. Jaurès dans son histoire de la révolution française (dans le prolongement des réflexions de Marx) a étudié tout cela dans le détail. Les guesdistes, eux, n'y ont jamais rien compris. C'est une caractéristique essentielle que les « émeutes » ne sont pas reliées entre elles. Mais pouvait-il à l'époque en être autrement ? ■

● LA FIGURE MYTHIQUE DU BON ROI

Nous sommes loin du mythe d'une « France rassemblée et unie » derrière son roi, garant du respect des institutions, de l'ordre chrétien et des bonnes mœurs. Nous sommes très loin du mythe d'un ordre corporatiste harmonieux où maîtres et valets, artisans, ouvriers et « employeurs » cohabitent gentiment, mangent à la même table, et communient, tous ensemble, chaque dimanche.

Aujourd'hui, ce ne sont pas les quelques résidus de chouans illuminés qui se rassemblent à Chiré tous les ans en septembre et communient dans l'indifférence générale qui posent problème ; mais quand un président de la V^{ème} république déclare fièrement : « il manque à la France la figure d'un roi » ... (en 2018, dans une brochure de propagande intitulée : « qu'est-ce que le macronisme ? »), là, on peut quand même s'interroger. ■

● LA QUESTION DES SALAIRES. DÉJÀ

Si les artisans des villes ne constituent pas encore une classe consciente de ses intérêts particuliers, il n'empêche que la tendance à s'organiser pour de meilleurs salaires est bien réelle. Un intendant observe tout ceci avec inquiétude. Dans un rapport au ministre Necker, il s'alarme : « Je n'ai pas besoin de vous détailler tout le tort qui peut résulter pour les manufactures de cette espèce de confédération que les ouvriers font entre eux pour mieux se rendre les maîtres absolus de ceux qui sont faits pour les commander ».

Il n'est pas possible dans le cadre de cette courte note de détailler les « conflits du travail » sur le salaire. Seulement quelques exemples : Jean Nicolas note ceci : « Faute de paiement, calfats et charpentiers quittent l'ouvrage. À Nantes, pendant la guerre de sept ans, les charpentiers de marine, payés avec beaucoup de retard menacent d'abandonner le travail sur les chantiers où l'on construit des navires pour le compte du roi ». À l'arsenal de Rochefort, les agents du roi déplorent des « troubles ». Même chose à l'arsenal de Lorient où « les ouvriers se soulèvent ». À Brest, « les autorités du port expédient une soixante (d'ouvriers) pour casser le mouvement et courent après celui qui

portait la parole dans les ateliers pour rendre la sédition générale ». Il y a toujours des meneurs qu'il convient de neutraliser. « Grèves encore et pour des raisons similaires – les salaires – dans les armureries de Charleville, de Saint-Etienne ... » À Paris, en 1723, « l'afflux des commandes de drap pour la troupe ... incite les ouvriers couvreuriers à se croiser les bras pour obtenir plus ». Des factieux ! Les grévistes ne sont pas patriotes pour deux sous. Les guerres royales sont ainsi sabotées. ■



Louis XVI, en entier, avec la tête, et Marie-Antoinette. Le Figaro du 16 août 2023 titre : « Pourquoi Louis XVI fut un grand roi ... soucieux du bien public ».

● LES FAMINES

Lorsque les paiements ne sont pas effectués, ou avec retard, la conséquence est immédiate : c'est la famine. Le peuple crève de faim alors qu'à la cour, les « élites », les parasites, s'empiffrent. Ce n'est pas la « frugalité » (si chère à M. Bergoglio et quelques autres) pour tout le monde ! Cela se sait, de plus en plus ... les prêches du dimanche ne suffisent plus vraiment à alimenter la peur de l'enfer et la résignation. À l'approche de 1789, la tendance, en partie

inconsciente à l'organisation s'affirme nettement. Les chapeliers semblent ouvrir la voie. « Les chapeliers bougent aussi à Rouen, à Paris, à Lyon et jusqu'à Bruxelles où parvient un appel à la solidarité fraternelle ». Un « meneur » note : « Les nouvelles circulent, car nos compagnons savent écrire, et les avantages acquis quelque part sont aussi revendiqués ailleurs ». L'instruction est le bien le plus précieux de l'exploité. ■

● L'« ESPRIT D'INSUBORDINATION »

Les partisans de l'« ordre », expriment leur inquiétude. On redoute l'« esprit d'insubordination ... les apprentis et les garçons veulent se montrer indépendants ; ils manquent de respect au maître, le respect des règles anciennes est contre l'ordre ... » Certains s'effraient d'« une révolte secrète contre leur maître dont ils deviennent les censeurs, les ennemis ». Le secret n'est-il pas synonyme de complot, de conspiration, d'organisation inavouée ? D'autres fustigent « des hommes ivres de leur future liberté ».

Pour conclure ce chapitre, Jean Nicolas cite ses propos révélateurs, sous forme de conseils aux « fabricants » de Lyon en 1784 : « Il faut maintenir les ouvriers dans un besoin continuel de travail, ne jamais oublier que le bas prix de la main-d'œuvre est non seulement

avantageux par lui-même, mais qu'il le devient encore en rendant l'ouvrier plus laborieux, plus réglé dans ses mœurs et plus soumis à leur volonté ». Soumis. L'essentiel est dit.

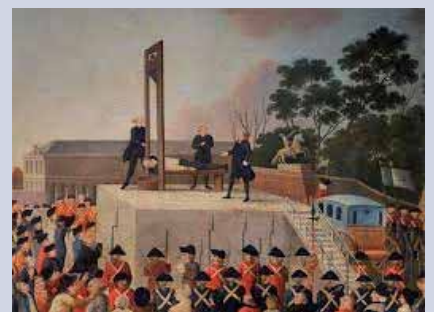
Pour soumettre, il faut réprimer. La monarchie organise un recours massif à la délation : c'est le monitoire*. Les prêtres sont associés aux opérations de police. Ils exhortent les paroissiens à montrer du doigt les mauvais sujets ; ce que dénoncera Voltaire par cette formule : « l'infâme métier de délateur ». Mais la délation généralisée, ça ne marche pas. L'auteur affirme : « le climat général est à la résistance ... il y a un refus instinctif de la délation ». ■

*Etienne de la Boétie : « Le tyran asservit ses sujets les uns par les autres ».

● REFUS D'OBTEMPÉRER !

Les répressions des « émeutes » provoquent inévitablement des réactions de défense, de légitime défense. De 1661 à 1789, les uns ne cessent d'alimenter les autres. Jean Nicolas explique : « Ce genre d'incidents – le refus d'obtempérer – renvoie au bas de l'échelle sociale ». Ce sont les plus déshérités, ceux qui n'ont rien à perdre qui trinquent les premiers. « À Paris, c'est le spectacle classique du miséreux qui refuse d'avancer quand les archers l'entraînent ... » souvent, les choses s'enveniment. « Le mendiant ou la mendiante (que l'on ne peut tous cacher, ils sont trop nombreux) résiste, on le tire (mais on ne lui tire pas une balle dans la tête, on ne lui fracasse pas le crâne non plus ; du moins Jean Nicolas ne cite aucun cas de ce genre, peut-être parce qu'il n'y a pas eu de témoin), il résiste, s'agrippe aux jambes des gardes ou des passants, refuse de grimper dans le fiacre où on veut le pousser ». Là, les choses se corsent pour les forces de l'« ordre ». « La foule s'agglutine, curieuse, finalement très disposée à soutenir la victime ... » « tout à coup, la police apparaît comme l'instrument d'une insupportable tyrannie ». Comment pourrait-il en être autrement ? « La colère monte, les insultes jaillissent : misérable, jean-foutre fripon, valet de bourreau ! etc ». Ce n'est pas le vocabulaire d'aujourd'hui, mais c'est le même esprit.

Selon les rapports de police, la foule parvient parfois à faciliter la fuite du « délinquant ». Enfin, les femmes, « toujours présentes » participent à la fête : « Le haut s'associe au bas par les fenêtres ouvertes d'où pleuvent sur les archers, bâches, pots et autres projectiles solides ou liquides, parfois nauséabonds ... » Il manque quand même les sifflets. « Le peuple est routinier, prétendait Vauban, toute nouveauté l'épouvante ». Pourtant le 14 juillet 1789, il n'y pas de « routine » quand la Bastille est prise d'assaut par des « émeutiers » et des « incendiaires » survoltés et que la révolte, continue mais disloquée pendant plus d'un siècle, devient révolution. Il reste bien d'autres « Bastille ». ■



L'exécution de Louis XVI, janvier 1793. Selon les spécialistes, les premières « casserolades » datent de la monarchie de juillet, c'est-à-dire les années 1830. Le peuple exprime ainsi son refus de l'absolutisme, du coup d'État permanent, sa volonté de se débarrasser des « élites ».

L'Os a lu

Interpellé à l'Assemblée Nationale au début du mois de mai 2020 sur la destruction d'un stock de masques de protection contre le coronavirus, Olivier Véran, alors ministre de la Santé, eut cette réponse en forme d'aveu : « Vous savez quels masques on a détruits ? Des masques moisiss, inutilisables, dont les critères de filtration et de respirabilité font que vous ne les donneriez même pas à vos lapins nains ». En quelques mots, au travers d'une déclaration qu'il jugeait sans doute pleine de finesse, bien qu'assez méprisante pour les lapins nains, Olivier Véran révélait l'incurie totale dont avait fait preuve, comme ses prédécesseurs, ce gouvernement dans le domaine de la prévention des épidémies, domaine qui relevait pourtant de son entière responsabilité. Cette déclaration se situait entre toute une série de mensonges d'État affirmant l'inutilité du masque, de Jérôme Salomon, alors directeur général de la Santé, du Premier ministre de l'époque, Édouard Philippe, sans oublier Sibeth Ndiaye, alors porte-parole du gouvernement, qui, sans doute à la suite d'une étude biomécanique poussée, avait conclu à la grande complexité du geste consistant à se mettre un masque sur le nez. Toutes ces déclarations avaient évidemment pour but de cacher l'entière responsabilité du gouvernement dans la pénurie de masques. Le 6 octobre dernier, la justice administrative a confirmé en appel la responsabilité de l'État dans cette carence affirmant que « l'État a commis une faute dans la communication gouvernementale sur l'utilité du port du masque en début d'épidémie » (doux euphémisme pour ne pas parler de mensonge). Bien qu'il soit difficile de l'établir de manière systématique, il est certain que ces mensonges répétés sont responsables de milliers de morts lors de la pandémie, comme ce médecin de Seine-Saint-Denis, mort en avril 2020 après avoir reçu de nombreux malades sans avoir pu se procurer de masques, ce que la justice a reconnu. Il y a plus longtemps, en France, fin 1984, alors que l'épidémie de SIDA se développe, on découvre que le chauffage d'extraits de plasma permet d'inactiver le virus. Les capacités de traitement sont insuffisantes et le Centre National de transfusion sanguine (CNTS), pendant un an, de 1984 à 1985, sciemment, continue à distribuer des produits sanguins contaminés aux hémophiles, et donc à les infecter par le VIH, la France refusant par ailleurs d'importer du sang de l'étranger. Le 1^{er} août 1985, enfin, est mis en place le dépistage obligatoire des donneurs de sang, alors que 95% des hémophiles sont déjà contaminés. Dans cette affaire, des ministres comme Laurent Fabius, Georgina Dufoix, seront accusés d'avoir, pour des raisons financières, freiné la mise en place du dépistage systématique, avant que tout cela ne se termine par un non-lieu général le 18 juin 2003. Dans la société capitaliste, ce qui détermine la politique menée, ce n'est pas un intérêt général qui ne peut exister du fait de l'existence de classes aux intérêts antagoniques, mais la recherche du profit maximal par une minorité d'exploiteurs. Cette recherche conduit à utiliser le mensonge d'État

La République des barbouzes



L'argent n'a pas d'odeur et c'est d'autant plus vrai dans la société capitaliste. Une preuve de plus nous est donnée par les « Predator Files », un scandale politico-judiciaire révélé par un consortium de médias dont *Médiapart*. L'enquête tire le long fil qui va de la création, en 2007, d'une société française de cybersurveillance – *Amezys devenue entre temps Nexa* –, jusqu'à la mise en examen de ses dirigeants, en juin 2021, pour « complicité de torture ». En mettant au point et en commercialisant des logiciels ultra-performants de surveillance de masse, dont le fameux « Predator », capable d'aspirer les données de téléphone portable, celle-ci aurait aidé certaines des pires dictatures de la planète à réprimer leur population... tout cela, avec la complicité de l'État français ! Car – *et c'est là tout le sel de cette affaire* – la vente de ce type de matériel,

n'a pu se faire sans l'indispensable accord de l'Élysée. Parmi ses clients, certes peu recommandables, mais, par ailleurs, tous amateurs d'armements français, on trouve notamment, la Libye du colonel Kadhafi – *à l'époque où celui-ci était encore un « ami » de notre pays* –, mais également l'Égypte du dictateur Sissi, ou encore l'Arabie Saoudite du prince Mohammed Ben Salmane. Ce dernier dossier est sans doute le plus intéressant, puisqu'il donne lieu au « come-back » du plus fameux des barbouzes de la macronie : un certain Alexandre Benalla, qui avait accédé à la notoriété en tabassant des manifestants, place de la Contrescarpe, à Paris, le 1^{er} mai 2018. On le retrouve d'ailleurs, au printemps de la même année, à l'occasion d'un rendez-vous entre les représentants de Nexa et les hommes de l'Élysée, en présence d'Emmanuel Macron

lui-même. Plus curieux, alors que l'homme à tout faire du président avait été « congédié » très officiellement, en juillet 2018, l'enquête nous révèle qu'à partir de 2020, celui-ci est toujours actif, du côté de l'Arabie Saoudite, servant d'intermédiaire à l'entreprise française qui cherche à placer ses logiciels auprès du régime de Riyad. Mais ce genre de duplicité doit-elle encore nous étonner ? Surtout, une telle affaire pose la question du genre de morale qui anime ces gens, alors que la monarchie saoudienne est notamment tristement célèbre pour avoir commandité l'assassinat du journaliste Jamal Khashoggi, retenu au consulat d'Arabie Saoudite à Istanbul où il fut découpé vivant en octobre 2018. Mais, peut-être, s'agira-t-il de considérer, à l'instar de Stéphane Salies, le patron de Nexa, que les dirigeants saoudiens « *ont fait un peu n'importe quoi* »... En revanche, en macronie, hors de question de parler de « terrorisme » pour qualifier ce type d'acte ! Alors que le gouvernement et ses chiens de garde médiatiques sont décidément peu prolixes sur le sujet, dans le même temps, on apprend que l'enquête judiciaire, menée par les juges d'instruction Stéphanie Tacheau et Ariane Amson, est bloquée... Bienvenue en Barbouzerie ! ■

The Workers strike back ⁽¹⁾



Historique, inédite... Les superlatifs viennent à manquer pour qualifier la puissante grève des salariés américains de l'automobile. C'est, en effet, la première fois qu'une mobilisation de cette ampleur frappe en même temps les trois plus gros groupes de ce secteur industriel aux États-Unis : Ford, General Motors et Stellantis (ex-Chrysler). Au cœur des enjeux, la bagarre pour l'augmentation des salaires, alors que, depuis la « crise du covid », les fameux « Big Three » ⁽²⁾, ont engrangé des dizaines de milliards de dollars de profits. Évidemment, dans le même temps, la paie des travailleurs, rongée par l'inflation, n'a pas augmenté dans de telles proportions... Tandis que les employés de l'automobile réclament 40 % d'augmentation sur les quatre années de la nouvelle convention, Ford n'a, jusqu'alors, consenti que 23 %, GM et Stellantis s'étant arrêtés à 20 %. Des concessions qui visiblement n'ont pas contenté les salariés !

Résultat, après 4 semaines d'un conflit qui a vu le puissant syndicat UAW (United Auto Workers) accroître la pression sur les grands groupes, le mercredi 11 octobre, ce fut au tour des 8 700 employés de l'usine Ford de Louisville (Kentucky), la plus grosse du constructeur, d'entrer dans la danse, portant ainsi le nombre total de grévistes à 34 000, soit un quart des effectifs des « Big Three ». Acculé, Bill Ford, arrière-petit-fils du fondateur de la célèbre marque automobile et actuel président de son conseil d'administration, a donc cru bon devoir jouer la carte du « patriotisme économique » : « *J'en appelle à mes fantastiques collègues de l'UAW (...). Nous devons nous réunir pour mettre fin à ce cycle de négociations acrimonieuses. [...] Ce ne devrait pas être Ford contre l'UAW, ce devrait être Ford et l'UAW contre Toyota, Honda, Tesla et tous les groupes chinois qui veulent pénétrer sur notre marché* ». Manœuvre qui a fait chou blanc :

« *Ce n'est pas Ford et l'UAW contre les constructeurs. Ce sont les employés de l'automobile de partout contre l'avidité des entreprises* », lui a rétorqué Shawn Fain, le président du syndicat UAW. On ne saurait imaginer message plus clair ! Preuve que ce conflit, qui est allé jusqu'à susciter la venue du président en exercice Joe Biden sur un piquet de grève (!), n'a pas fini de donner des sueurs froides à la classe dirigeante américaine... Dans le contexte de net regain de la lutte des classes aux États-Unis – *dont la récente grève victorieuse des scénaristes d'Hollywood est l'un des épisodes les plus médiatiques* –, nul doute qu'il constitue également un formidable encouragement pour tous les travailleurs qui, à travers le monde, résistent à la logique d'exploitation du capital. ■

⁽¹⁾ Les travailleurs contre-attaquent.

⁽²⁾ Nom donné aux trois grands groupes automobiles américains.

L'Os a lu

comme un moyen de parvenir à ses fins, peu importent les conséquences aussi dramatiques fussent-elles. Un des plus destructeurs en la matière fut l'invention par les États-Unis et la Grande Bretagne d'armes de destruction massive prétendument détenues par Saddam Hussein, ce qui sera l'argument déclencheur de l'invasion de l'Irak par les États-Unis en 2003, début d'une guerre qui durera dix ans, fera des centaines de milliers de morts et favorisera l'émergence de Daesch. Plus récemment, depuis l'invasion de l'Ukraine par la Russie, cette guerre est abondamment présentée dans les médias comme un combat des démocrates contre les autocrates, du bien contre le mal. La réalité est que c'est une guerre qui oppose pour le contrôle de la distribution des matières premières, les oligarques russes, représentés par Poutine, aux monopoles impérialistes représentés par les chefs des États membres de l'OTAN, la réalité est que c'est une formidable opportunité pour les industriels de l'armement pour l'essentiel américains. Interrogé par CBS News le 21 mai dernier, Shay Assad, négociateur des contrats d'armement du Pentagone pendant 40 ans, a déclaré : « *Le Pentagone surpasse presque tout ; des radars aux missiles... jusqu'aux écrous et boulons* ». Il a ainsi présenté un pressostat d'huile acheté par la Nasa 328 dollars, puis le même acheté par le ministère de la Défense facturé...10.000 dollars ! On comprend dans ces conditions que les principales entreprises du complexe militaro-industriel, débordant de milliards à distribuer aux actionnaires, ont tout intérêt à ce que cette guerre dure encore longtemps. C'est également ce qu'a bien compris le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, qui, en compagnie d'une vingtaine d'industriels français, a participé fin septembre à un forum de l'armement organisé par l'Ukraine à Kiev. À cette occasion, le ministre a eu ces propos « *on doit être capable de "brancher" directement les industriels français à l'armée ukrainienne (...). Et donc ce sont aussi des opportunités pour les industries françaises. Pardon de le dire comme ça, mais il faut assumer* ». Il déclare ensuite évoquant encore l'après-guerre : « *il faudra être en capacité de déminer les champs. Cela veut dire qu'il y a un marché pour le déminage et la France a une expertise particulière* ». On est loin, très loin, de la défense du peuple ukrainien. On pourrait multiplier les exemples de mensonges proférés par les tenants du maintien de ce système, de la justification de la réforme des retraites par la volonté de préserver le « modèle social français » (ce qui comme chacun le sait, est la préoccupation permanente de Macron), à la réforme de l'Assurance chômage pour aider les chômeurs à retrouver un emploi... Voltaire disait que la politique est l'art de mentir à propos. Tout dépend de quelle politique, si le mensonge est bien une méthode de gouvernement pour le capitalisme en crise, il n'aura plus aucune raison d'être dans une politique menée dans l'intérêt des producteurs, de la classe ouvrière, c'est-à-dire de l'immense majorité de la population. ■